



Programme

Stage « Renouvellement du contrat de gérance »

Type de stage :	Réglementation et gestion du commerce.
Pré-requis :	Stage ouvert aux buralistes gérants.
Public :	Commerçants-buralistes, chefs d'entreprises.
Objectifs :	Connaître les évolutions réglementaires liées au statut de « préposé de l'Administration » des buralistes. Connaissance de la réglementation liée à la santé publique. Maîtriser les règles de gestion de son commerce.
Durée / horaires :	7 heures (1 journée) - de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Contenu :	1. L'évolution de la réglementation relative à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés. 2. La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme. 3. La gestion du commerce et les règles fiscales, sociales et comptables.
Déroulement :	9h00 - 13h00 : Rappel de la réglementation liée à la vente des tabacs manufacturés par le réseau des Buralistes et mise en évidence des évolutions, et de la réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme. 14h00 - 17h00 : Les évolutions comptables, fiscales, sociales utiles pour les commerçants buralistes.
Nature de l'action :	Acquisition, entretien, perfectionnement des connaissances. Validation des acquis par quizz. Formation en présentiel. Outils pédagogiques : livret stagiaire, vidéo, exercices.
Nombre de stagiaire par formation :	Minimum 5 - maximum 25.
Contexte du projet de formation :	Formation continue prévue par le contrat de gérance d'un d.
Titre obtenu :	Attestation de suivi de stage à l'attention des services des douanes compétents régionalement pour le débit concerné.

Centre National de Formation des Buralistes
23-25 rue Chaptal 75009 Paris
N° FP 11 751 482 575
Tél. : 01 53 21 10 30 - Fax : 01 53 21 10 39
Siret 351 702 592 00038 - APE 8559 A